



Communiqué

Explosions au chemin des Bossons: 12 prévenus déférés

À la suite des explosions survenues au printemps 2025 dans le quartier des Bossons, la Police municipale de Lausanne a finalisé son enquête. Douze personnes ont été déférées à la justice pour divers délits. Cette opération a permis de rétablir la tranquillité dans le quartier et de rappeler les risques liés à l'usage d'engins pyrotechniques.

Les investigations menées entre la fin mars et le début avril 2025 au chemin des Bossons sont désormais clôturées. Douze personnes, sept mineurs, de même que cinq majeurs âgés entre 19 et 24 ans, originaires de Suisse, d'Italie et de Macédoine du Nord, domiciliés à Lausanne et dans le canton, ont été déférées respectivement devant le Tribunal des mineurs et le Ministère public.

Elles sont poursuivies pour dommages à la propriété (art. 144 CP), incendie intentionnel (art. 221 CP) et emploi d'explosifs ou de gaz toxiques dans un dessein délictueux (art. 224 CP). Dix plaintes pénales ont été déposées. Deux mineurs et un majeur avaient été placés en détention provisoire pour les besoins de l'enquête, ils ont depuis été libérés. Les prévenus s'exposent à des sanctions pénales et à des prétentions civiles, notamment à l'obligation de rembourser les dégâts occasionnés.

Des quantités importantes de matériel pyrotechnique, dont certains dispositifs interdits ou modifiés pour fabriquer des charges explosives artisanales, ont été saisies. Une escalade dans la dangerosité avait été constatée: certains engins contenaient des boulons ou des vis afin d'amplifier l'impact des dommages. Les explosions ont causé d'importants dégâts matériels: la cabane des Bossons avait été fortement endommagée, tout comme quatre halls d'entrée d'immeubles du quartier ainsi qu'une structure d'accueil pour enfants en périphérie de la ville. Aucun blessé n'est à déplorer.

Les interventions, menées par la Brigade de la jeunesse de la Police municipale de Lausanne, avec le soutien de la Brigade de police scientifique de la Police cantonale vaudoise, ont favorisé un retour à la sérénité dans le quartier, où la situation s'est depuis lors normalisée.

Au-delà du travail d'enquête, la Police municipale de Lausanne souhaite sensibiliser la population aux risques liés à l'utilisation d'engins pyrotechniques, souvent perçus à tort comme inoffensifs. Leur usage abusif ou détourné peut entraîner des risques sérieux pour l'intégrité des personnes et des biens, ainsi que des implications pénales et civiles significatives. À ce sujet, un flyer « La fête en sécurité » est joint en annexe.

Le Corps de police

Annexe: ment.

Renseignements :

Entité communication, Police municipale de Lausanne
pmlpressepolice@lausanne.ch +41 21 315 33 66

Lausanne, le 1^{er} décembre 2025